

CABINET DEBRAY

M. HÉLOT informe sa clientèle qu'il vient d'installer un Cabinet dentaire et un Atelier de fabrication et de réparation, 15, rue Kéréon, à Quimper.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, sera tous les jours, à la disposition des clients.

M. HÉLOT opérera lui-même tous les jeudis.

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — Prix modérés.

On trouve chez l'auteur : « Aux Mères de Familles », par F. PÉZIEUX, 15, rue Kéréon, Quimper.

GUÉRISON

Guérison certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail, soulage dès le 2^me jour.
M. LENORMAND, Mé^de Sp^l, Anc^{ien} Aide-Major des Hôpitaux M^{ilit}aires, à Moëlan. Consult. gratuites par corresp.

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

STATUES RELIGIEUSES

CHEMINS de CROIX et MOBILIER d'EGLISES

Ateliers L. CACHAL-FROC

30, 32 et 34, Rue Vavin, PARIS

Statues, Chemins de Croix, Autels, Chaires, Confessionnaux

TERRE-CUITE, CARTON, BOIS, PLÂTRE, PIERRE, MARBRE

Le matériel important des Ateliers CACHAL-FROC permet de produire promptement toutes les statues religieuses que l'on peut demander.

Modèles du Sacré-Cœur, Vierge, St-Joseph, Evêques, Abbés, Moines, etc., St-Yves et tous Saints et Saintes.

Renseignements, Photographies ou Dessins sont envoyés franco sur demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 CENTIMES	6 fr. par an	40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le mardi au plus tard, avant midi.

Administration : Adresser directement les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — I. Chronique du diocèse : Mandements du vénérable Chapitre de la cathédrale de Quimper ; Obsèques de Mgr Lamarche ; Le journal l'Autorité ; Nécrologie ; retraite bretonne ; Union des marins catholiques, à Brest ; Procession du T.-S.



Sacrement, à Quimper ; Une statue de s. Corentin. II. Mission de l'Uganda (suite).

III. Nouvelles du Monde catholique : Le vœu national de Montmartre.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Av's.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 26 Juin. — S. Jean et s. Paul, martyrs, double, rouge.

SOLENNITÉ DU SACRÉ-CŒUR ; mémoire de s. Jean et s. Paul et du dimanche. — À Vèpres, mémoire du suivant (suppl.), des ss. Martyrs, du dimanche et de l'octave de s. Jean-Baptiste.

Lundi 27. — S. Irénée, évêque-martyr, double, rouge.

Mardi 28. — S. Léon, pape, semi-double, blanc.

Mercredi 29. — S. Pierre et s. Paul, apôtres, double de 1^{re} classe, avec octave, rouge.

Jeudi 30. — Commémoration de s. Paul, apôtre, double-majeur, rouge.

Vendredi 1^{er} Juillet. — Octave de s. Jean-Baptiste, double, blanc.

Samedi 2. — Abstinence et jeûne de la s. Pierre. — Visitation de la B. V. Marie, double de 2^e classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Moëlan et Plouigneau..... 26, 27, 28, 29 et 30 Juin.
Plonévez-du-Faou..... 1^{er} et 2 juillet.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, n'a pu qu'annoncer la mort de notre regretté évêque. Nous avons cru devoir laisser à une voix plus autorisée, le soin de raconter la fin si édifiante du vénéré prélat et d'exprimer les regrets du diocèse en deuil.

Voici le mandement du vénérable chapitre à ce sujet :

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

C'est le cœur brisé de douleur que nous vous annonçons la mort de notre Evêque bien aimé, au moment même où Messieurs les Vicaires généraux allaient vous demander des prières pour la conservation de ses jours.

Monseigneur Jacques-Théodore Lamarche a succombé, aujourd'hui, au mal qui, pendant de longues années, rendit son existence un martyre continu, qu'il supportait avec une patience, une résignation et une douceur dont la vue était un sujet d'édification pour tous ceux qui l'approchaient. Il a rendu le dernier soupir, après avoir reçu les sacrements de la Sainte Eglise avec la tendre piété qui le distinguait, et avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie, pour se conformer à la volonté de Dieu et attirer ainsi sur lui et sur le cher diocèse, qu'il laisse dans le deuil, les grâces et les bénédictions célestes.

L'Esprit-Saint nous recommande de nous souvenir de ceux qui furent nos chefs et nos guides, afin que, nous rappelant leur mort précieuse devant le Seigneur, nous imitions les exemples de foi qu'ils nous ont donnés, et que nous priions pour eux.

Nous nous souviendrons donc du Prélat vénéré, qui fut hélas ! trop peu de temps, le pasteur et le père de nos âmes. Nous supplierons le Dieu de bonté, qu'il a toujours servi avec tant de ferveur, de lui accorder la grâce et la miséricorde dont les plus grands saints ont besoin, au sortir de ce monde, pour être mis en possession du ciel.

Une autre lettre de MM. les Chanoines, en date du 17 Juin, annonce, en ces termes, la nomination des Vicaires Capitulaires :

Le saint Concile de Trente (Sess. XXIV, *De reform. CAP. XVI.*) prescrit aux Chapitres des Eglises cathédrales, veuves de leurs Evêques, de garder peu de jours l'administration diocésaine. Voulant se conformer rigoureusement à ces sages prescriptions, le Chapitre de la cathédrale de Quimper s'est réuni, aujourd'hui, afin de pourvoir canoniquement au gouvernement du Diocèse, pendant la vacance du Siège.

Il a élu pour Vicaire Capitulaire Monsieur l'abbé SERRÉ,

auquel il a associé Monsieur l'abbé FLÉITER, tous deux Vicaires généraux de Monseigneur l'Evêque défunt.

C'est à eux que vous vous adresserez désormais pour tout ce qui concerne votre ministère. C'est à eux que vous recourrez dans vos doutes et vos difficultés, sachant à quelles mains sûres, prudentes et sages, nous avons confié la délicate mission de gouverner le diocèse jusqu'à ce qu'un successeur ait été donné au digne Prélat dont ils avaient, à si juste titre, toute la confiance.

Donné à Quimper, sous nos seings et le sceau des armes du Vénérable Chapitre, le 17 Juin 1892.

Nous nous garderons de rien ajouter, sinon pour féliciter et remercier de son choix le vénérable Chapitre, et présenter aux deux élus, au nom des prêtres et des fidèles du diocèse, l'expression de la plus respectueuse sympathie.

OBSEQUES DE MONSEIGNEUR LAMARCHE

Dès le jour de la mort, le corps de Monseigneur a été exposé dans la salle synodale, transformée en chapelle ardente. Depuis le premier moment, des groupes nombreux et recueillis, appartenant à toutes les classes de la société, n'ont pas cessé de venir prier près des restes du vénérable défunt, pendant que des séminaristes, en surplus, récitaient l'office des morts.

Les funérailles étaient, on le sait, fixées au mardi, 21. Elles ont été célébrées, au milieu d'une grande affluence de fidèles et de prêtres, au nombre de plus de 400, en présence de Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de S. E. le cardinal Place, de Mgr Bécél, évêque de Vannes, de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, et de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, député de la 3^e circonscription de Brest. M. Marchais, vicaire-général, représentait Mgr l'Evêque de Nantes, retenu pour cause de santé.

Un autre prélat, Mgr Hautin, évêque d'Evreux, ami particulier de Mgr Lamarche, dont il a été le co-vicaire à Sainte-Clotilde, était accouru à la première nouvelle, pour voir, encore une fois, les traits de son ami, et dire la messe près de sa dépouille mortelle. Rappelé par les obligations de sa charge, il n'a pas pu assister aux obsèques.

La cérémonie, présidée par Mgr Gonindard, a commencé à 10 heures précises... A la suite du c'ergé, sur deux rangs, et des prélats, s'avancait le char funèbre à côté duquel marchaient, tenant les cordons, M. le Préfet du Finistère, M. l'amiral du Frélay, sénateur, M. le Président du Tribunal civil ; M. Astor, sénateur, maire de Quimper, M. de Kermenguy, député, M. le général Lambert, commandant la subdivision militaire.

Derrière le char, venaient les membres de la famille de Mon-

seigneur : ses frères, ses neveux et sa sœur si dévouée, qui a eu la douleur de conduire à sa dernière demeure ce frère vénéré, qu'elle entourait de ses soins.

Venaient ensuite les corps constitués, suivant l'ordre de préséance, MM. Soubigou, sénateur, Boucher, député, les Juges du tribunal civil, en robe, le Conseil de Préfecture, le Conseil municipal, le corps académique, les officiers de la garnison, et les administrations diverses.

Entre les rangs du clergé, deux groupes de chœurs alternaient avec l'excellente musique du Pensionnat Sainte-Marie, qui jouait des marches funèbres. Partout, sur le parcours, les magasins étaient fermés en signe de deuil.

Le cortège, après avoir suivi la rue de l'Evêché, le Parc, la rue du Quai, la place Terre-au-Duc et la rue Kéréon, entrait, à 10 h. 35, dans la cathédrale.

La vaste église a été bien vite remplie par les enfants des diverses écoles, les membres des congrégations religieuses et la masse des fidèles.

A la suite du service, Mgr Bécél a chanté la messe pendant laquelle un groupe de séminaristes, placés dans la tribune des grandes orgues, alternait avec le chœur.

Après les cinq absoutes, données par Mgr Bécél, Mgr Fallières, Mgr d'Hulst, M. Téphany, doyen du Chapitre, et Mgr Gonindard, le cortège s'est remis en marche, pour se rendre au haut du bas-côté sud de la cathédrale, entre l'autel de Sainte-Anne et celui des Saints-Anges, où le corps est resté exposé jusqu'au soir. Il a été descendu dans le caveau funèbre, à 5 heures, avec le cérémonial prescrit, en présence de MM. les Vicaires Capitulaires, du vénérable Chapitre et des membres de la famille de Monseigneur.

Au-dessus de l'enfeu, où s'élèvera bientôt, nous l'espérons, un monument digne de l'Evêque que nous pleurons, dans un vitrail, qu'une noble famille a fait placer en souvenir des glorieux services de deux de ses membres, on remarque un double écusson et une double devise : d'un côté, un navire, aux voiles déployées, avec cette phrase : *Aperuit gentibus ostium fidei* ; de l'autre, une épée, en pal, avec ces mots : *Deus et Patria !* C'est le résumé, en quelque sorte prophétique, de la vie de Mgr Lamarche. La première devise rappelle d'une manière frappante l'aumônier de Crimée ; quant à la seconde, elle est identique à celle qu'il avait choisie pour ses armes épiscopales, et qu'il a réalisée : *Doce hag ar Vro !*

Nous croyons savoir que le service de Mgr Lamarche est fixé au mercredi, 20 Juillet.

On lit dans l'*Autorité*, sous la signature de M. Paul de Cassagnac :

Nous apprenons, avec une vive douleur, la mort de Mgr Lamarche, évêque de Quimper.

Nous avons vécu ensemble, dans les casernes de la Silésie, les cruels mois de la captivité.

Gravement malade à la suite d'une blessure, je l'ai eu à mon chevet, me soignant avec une admirable sollicitude.

Nous étions revenus de là-bas, nous aimant comme des frères.

Et j'avais eu le bonheur de n'être pas étranger à l'honneur épiscopal qui le distingua plus tard, et dont il était digne, plus qu'aucun autre, par son ardent patriotisme et son dévouement à la France.

C'est une perte cruelle pour tous ceux qui l'ont connu.

Mgr Lamarche était un apôtre.

Captif volontaire, après avoir été l'aumônier du champ de bataille, il n'a voulu rentrer en France qu'avec le dernier prisonnier, le dernier malade.

Bien des moustaches grises se mouilleront de larmes, à la nouvelle de sa mort prématurée.

Des milliers de soldats le pleureront, qui furent ses obligés durant l'année terrible, lui devant la consolation et la vie.

C'est le plus grand hommage que puisse envier un homme, fût-il déjà Prince de l'Eglise.

Mgr Lamarche l'aura, cet hommage pieux, reconnaissant, et nous y joignons notre deuil personnel et profond.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. Fily, recteur de Plouézoc'h, dont nous apprenons la mort.

Retraite bretonne du 11 Juin, pour les femmes, à Quimper.
— Nombre des retraitantes par paroisse : Plouhinec, 13 ; Beuzec-Cap-Sizun, 9 ; Plonévez-Porzay, 6 ; Quimper, 5 ; Pont-l'Abbé, 4 ; Logonna-Daoulas, 3 ; Douarnenez, 3 ; Saint-Ségal, 3 ; Ploëven, 3 ; Fouesnant, 2 ; Goulien, 2 ; Crozon, 2 ; Lanvéoc, 2 ; La Feuillée, 2 ; Pluguffan, 2 ; Gouesnac'h, 2 ; Scaer, 2 ; Cléden, 2 ; Guengat, 1 ; Langolen, 1 ; Landudec, 1 ; Esquibien, 1 ; Primelin, 1 ; Petit-Ergué, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Kerlaz, 1 ; Ploaré, 1 ; Mellac, 1.
Total : 28 paroisses, 77 retraitantes.

Union des marins catholiques, à Brest. — C'est dans la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc que nous trouvons le renseignement suivant, qui intéresse plus directement notre diocèse :

« Sous le titre de *Conférence de Saint-Pierre et de Saint-Paul*, de jeunes marins catholiques, appartenant aux équipages de la flotte, à Brest, se sont groupés dans le but de se mieux connaître, de se soutenir mutuellement dans l'amour de l'Eglise et de la France, de s'instruire et de se récréer en commun. La Conférence est dirigée par un Père Supérieur assisté d'un conseil dit